

	<b>Compte Rendu</b> <b>Réunion Ordinaire du Comité</b> <b>Directeur du 21 aout 2024</b>	Page : 1/2
	<b>Rédaction : secrétaire générale</b>	

**Date et heure : Mercredi 21 aout 2024 à 18h00 en Visioconférence**

### **1) Emargement**

Présents avec droit de vote : Prébagarane Balane (PB), Président ; Patricia Clément (PC, secrétaire générale) ; VIGNESH Prabhu (VP), Président commission développement ; Roselyn GOMEZ (RG), présidente commission cricket féminin ; Mobashar Ashraf (MA), Président commission jeunes  
 Arrivée à 18h20 : Deva Amirdalingame (DA).

Présent sans droit de vote : Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur général ;

Absents excusés : Olivier DUBAUT (Vice-président) ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif et financière ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Responsable du développement ; Michel SARAVANAN (MS), président commission surveillance des opérations électorales ; Jubaid AHAMED (JA), Président commission financière ; James Vajoumounien (JV) ; Secrétaire générale adjoint, Président commission formation

Absents non-excusés : Prethevechand Thiyagarajan (PT); Asif ZAHIR (AZ) ; Balaji Cadirvelou (BC) ; Fatima Khatun (FK) ; Sumon Mohammed Azizul Hoque (SMA).

**18h15 : 5 /15 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.**

### **2) Validation du procès-verbal CD du 18 juin 2024**

– compte-rendu validé à l'unanimité

Arrivée de DA à 18h20

### **3) Point sur les frais championnat 2024 et amendes 2024**

Les phases finales commençant le 31 aout 2024, un délai de paiement de 50 % est proposé aux clubs jusqu'au mercredi 28 aout 2024 à 16h, avec un paiement par chèque pour le restant du solde, à encaisser le vendredi 27 septembre 2024. Les matchs seront déclarés forfait pour les clubs n'ayant pas régularisé leurs paiements le 29 aout 2024 et leurs équipes respectives seront rétrogradées en division inférieure.

### **4) Validation des équipes qualifiées pour les phases finales**

Coupe de France sénior féminine et 16U féminine : finales le 29 septembre 2024 – Avant cette date, les matchs de phase de groupes doivent être joués, sous peine de sanction (équipes PUC, Balbyniens, Saint Omer). La commission sportive informera les dirigeants de ces clubs.

**5) Points divers**

- Monsieur Gurumurthy Palani domicilié à Dubaï, est conseiller auprès du bureau exécutif de France Cricket pour les relations internationales et le développement à l'international de nos équipes de France.
- Depuis le dernier CD, Michel Saravana a communiqué sur la question de la rétribution des arbitres et des terrains (cf compte-rendu du CD de juillet 2024) avec Prethevechand Thiagarajan et Asif ZAHIR. Ils proposeront un projet financé lors du prochain CD.
- Prochain CD le samedi 16 novembre 2024 de 15h à 18h au bureau de France cricket.

Fin du CD à 18h40.